

Valentin  
**HAÜY**

Avec les aveugles et les malvoyants

Agir pour l'autonomie

Association Valentin Haüy

8<sup>ème</sup>

**Festival  
Audiovision  
Valentin Haüy**

Le cinéma accessible aux aveugles

# DOSSIER DE PRESSE

**Contacts presse :**

Émilie Lèbre - [e.lebre@avh.asso.fr](mailto:e.lebre@avh.asso.fr)

Marion Charbonnier - [m.charbonnier@avh.asso.fr](mailto:m.charbonnier@avh.asso.fr)

Etienne Pousse - [e.pousse@avh.asso.fr](mailto:e.pousse@avh.asso.fr)

Tél. : 01 44 49 27 29

Avec le soutien de :



malakoff médéric



BNP PARIBAS

## **SOMMAIRE**

<b>PRÉSENTATION DU FESTIVAL AUDIOVISION.....</b>	<b>3</b>
Qu'est-ce que le Festival de l'Audiovision ? .....	3
Pourquoi l'association Valentin Haüy a-t-elle créé un tel festival de cinéma ? .....	4
Association Valentin Haüy et Audiovision : une histoire commune .....	4
<b>PRÉSENTATION DE LA 8<sup>ème</sup> ÉDITION DU FESTIVAL.....</b>	<b>5</b>
Une première pour Lyon .....	5
Informations pratiques .....	5
La programmation .....	5
Nos partenaires.....	7
<b>L'AUDIODESCRIPTION .....</b>	<b>9</b>
L'audiodescription au cinéma, comment ça marche ? .....	9
La charte de l'audiodescription : Un gage de qualité.....	9
Comment accéder à l'audiodescription ?.....	10
La parole à Jean-Marc Plumauzille, audiodescripteur à l'association Valentin Haüy .....	11
La loi de 2005 sur l'accessibilité, plus de 10 ans après, où en est-on ?.....	12
Cadre légal de l'audiodescription.....	12
<b>EN SAVOIR PLUS SUR L'ASSOCIATION VALENTIN HAÜY .....</b>	<b>13</b>
Qui sommes-nous ? .....	13
Association Valentin Haüy et audiodescription.....	13



## Le cinéma accessible aux aveugles

### PRÉSENTATION DU FESTIVAL AUDIOVISION

#### Qu'est-ce que le Festival de l'Audiovision ?

Créé en 2008 par l'association Valentin Haüy, le Festival de l'Audiovision\* est un événement visant à **promouvoir le cinéma accessible à tous les publics**. Cet événement inédit permet aux personnes voyantes et déficientes visuelles de partager des séances de cinéma ensemble dans une salle UGC partenaire, grâce à la **projection de films audiodécrits par l'association**.

La programmation se veut chaque année éclectique pour répondre à toutes les envies de nos cinéphiles : du blockbuster américain à la petite comédie française de l'année en passant par le dernier film d'animation... il y en a pour tous les goûts !

Le tarif attractif des places (4,50€) est également l'occasion de permettre à tous ceux qui ont des revenus modestes de profiter d'une place de cinéma à prix réduit.

\* L'Audiovision désigne l'audiodescription lorsqu'elle est réalisée par l'association Valentin Haüy.

## **Pourquoi l'association Valentin Haüy a-t-elle créé un tel festival de cinéma ?**

Aujourd'hui en France, près de 1,3 million de personnes sont aveugles ou malvoyantes, tous âges confondus. L'une des missions historiques de l'association Valentin Haüy est de **permettre à ces personnes d'accéder à la culture et aux loisirs.**

**Importatrice de l'Audiovision\*** en France et **actrice majeure** de l'audiodescription, il était naturel qu'elle organise un festival permettant de donner à un **public nombreux** l'accès à une sélection de films récents en audiodescription.

Créé en 2008, ce Festival a vu son audience progresser d'année en année avec une très forte hausse de fréquentation.

## **Association Valentin Haüy et Audiovision : une histoire commune**

C'est l'association Valentin Haüy qui a importé, il y a 26 ans, l'audiodescription en France, sous la marque « Audiovision ». Depuis lors, elle a audiodécrit plus de 600 films.

**Ce procédé a révolutionné l'accès à la culture des personnes déficientes visuelles** en leur permettant de suivre des films grâce à des voix-off décrivant les éléments visuels du film : actions, mouvements, expressions, décors, costumes. La voix descriptive est placée entre les dialogues ou les éléments sonores afin de ne pas nuire à l'œuvre originale.

L'audiodescription peut s'appliquer à de multiples supports : cinéma, théâtre, télévision, danse, expositions, et toute expression artistique comportant des images inaccessibles à un public déficient visuel sans aide extérieure.

À la différence des sociétés qui proposent des prestations d'audiodescription dans un but marchand, l'association Valentin Haüy s'investit dans l'Audiovision pour que les professionnels de l'audiovisuel (diffuseurs, producteurs, réalisateurs, distributeurs), le monde politique, le grand public, les aveugles ou malvoyants, intègrent le concept, militent en sa faveur et le développent.

## **PRÉSENTATION DE LA 8<sup>ème</sup> ÉDITION DU FESTIVAL**

### **Une première pour Lyon**

Cette année encore, le Festival mettra à l'affiche une programmation éclectique de films en audiodescription, sélectionnés pour satisfaire tous les publics. On y retrouvera notamment quelques-uns des récents films à succès, à l'image de *Lion* et de *La La Land*, qui ont été plébiscités par le public et par la critique.

La grande nouveauté de cette édition réside dans le fait que ce Festival s'exporte pour la première fois à Lyon, grâce notamment à l'intervention du comité Valentin Haüy de Lyon (implantation locale de l'association Valentin Haüy).

### **Informations pratiques**

#### **À LYON :**

**Du 2 au 5 juin** au cinéma UGC Astoria

Adresse : 31 Cours Vitton, 69006 Lyon

Téléphone : 01 46 37 28 24

#### **À PARIS :**

**Du 7 au 20 juin** au cinéma UGC Lyon Bastille

Adresse : 12 Rue de Lyon, 75012 Paris

Téléphone : 01 46 37 28 24

### **La programmation**

Très éclectique, la programmation de cette 8<sup>e</sup> édition permettra au grand public de découvrir ou redécouvrir près d'une trentaine de films ayant marqué le grand écran durant les derniers mois : *La La Land*, *Elle*, *Demain tout commence*, *La Belle et la Bête*, *Ma vie de courgette* ou encore *Miss Sloane*... *Il y en a pour tous les goûts !*

**Retrouvez le programme détaillé des séances pour Lyon et Paris prochainement sur le site [www.avh.asso.fr](http://www.avh.asso.fr)**





**4,50 €**  
LA SÉANCE

**Du 2 au 5 juin à Lyon**  
au cinéma UGC Astoria  
**et du 7 au 20 juin à Paris**  
au cinéma UGC Lyon Bastille

[www.avh.asso.fr](http://www.avh.asso.fr)



malakoff médéric



BNP PARIBAS

## Nos partenaires

### Malakoff Médéric

Malakoff Médéric, acteur majeur de la protection sociale, exerce deux métiers : l'assurance de personnes en santé-prévoyance et la gestion de la retraite complémentaire Agirc-Arrco.

Paritaire et mutualiste, très investi socialement, le Groupe s'est engagé historiquement et prioritairement dans le soutien aux personnes en situation de handicap.

Son ambition : couvrir les aspects essentiels d'une vie bien intégrée à la société civile. Une vie où l'accès aux droits fondamentaux est une réalité pour tous.

Outre une politique d'emploi très active au sein du Groupe, l'engagement de Malakoff Médéric en faveur des personnes en situation de handicap s'est concrétisé en 2013 avec la création d'une fondation d'entreprise 100 % dédiée au handicap : **Malakoff Médéric Handicap**.

Notre ambition est de permettre un meilleur accès à la santé, à la citoyenneté, à l'emploi, au sport et à la culture : **c'est ce que nous appelons « notre soutien 360° ! »**.

Depuis 2012, Malakoff Médéric a engagé un partenariat fructueux avec l'Association Valentin Haüy pour la réalisation d'outils d'information sur la déficience visuelle et le soutien d'événements sportifs ou culturels, réunissant valides et personnes en situation de handicap autour d'une activité de loisirs.

Malakoff Médéric est aujourd'hui partenaire du 7ème Festival Audiovision, dont il partage les ambitions : faciliter l'accès des personnes atteintes de déficience visuelle à la production audiovisuelle et plus largement sensibiliser le grand public à la malvoyance qui touche de plus en plus de français du fait de l'allongement de l'espérance de vie.

*« Améliorer la qualité de vie et le quotidien des personnes handicapées est une priorité pour Malakoff Médéric. L'accès à la culture et aux loisirs est un marqueur important de mesure de cette qualité de vie. C'est pourquoi nous nous associons pleinement à l'ambition du Festival Audiovision, aux côtés de l'Association Valentin Haüy, pour apporter une réponse à la légitime attente des personnes atteintes de déficience visuelle en matière d'accès à la culture ».*

**Pascal Andrieux,  
Directeur de l'action sociale  
de Malakoff Médéric**

### L'engagement de Malakoff Médéric en faveur d'une culture plus accessible

En 2017, Malakoff Médéric soutient la démarche accessibilité de grands festivals de musique tels que Rock en Seine, les Eurockéennes de Belfort, Solidays ou encore Terres du Son.

Son ambition est double : permettre aux organisateurs d'événements culturels de proposer de nouveaux services aux personnes en situation de handicap et les aider à promouvoir ces dispositifs auprès des publics concernés.

### UGC

UGC est l'une des principales entreprises de cinéma européennes, ayant des activités dans les salles de cinéma, mais également dans la production et la distribution de films à travers sa filiale UGC Images, qui a notamment produit le film **Qu'est-ce qu'on a fait au bon Dieu ?**, le plus grand succès de 2014 mais aussi le 7<sup>ème</sup> succès des films français de tous les temps.



UGC représente l'un des premiers réseaux européens avec 407 salles en France, 43 en Belgique, et 650 films programmés chaque année qui attirent près de 34 millions de spectateurs.

### UGC et l'audiodescription :

Depuis quelques années, UGC développe l'accès à l'audiodescription pour les personnes aveugles ou malvoyantes avec la mise à disposition de casques audio dans beaucoup de ses salles, notamment à Paris.

À Lyon, les cinémas UGC Astoria et UGC Ciné Cité Internationale proposent régulièrement des films en Audiodescription grâce au matériel de diffusion qu'ils ont acquis récemment.

Cet équipement pour l'audiodescription est en train de se généraliser dans les salles UGC en France.

**Depuis la 2<sup>e</sup> édition en 2011, UGC est le partenaire privilégié de l'association pour accueillir le Festival Audiovision.**



## L'AUDIODESCRIPTION

### L'audiodescription au cinéma, comment ça marche ?

C'est l'Association Valentin Haüy qui a **importé**, il y a 26 ans, **l'audiodescription en France**, sous la marque « **Audiovision** » et a **audiodescrit** depuis lors **600 films**.

Ce procédé a **révolutionné l'accès à la culture** des personnes déficientes visuelles en leur permettant de suivre des films grâce à des **voix-off décrivant les éléments visuels** du film : actions, mouvements, expressions, décors, costumes. La voix descriptive est placée entre les dialogues ou les éléments sonores afin de ne pas nuire à l'œuvre originale.

L'audiodescription peut s'appliquer à de **multiples supports** : cinéma, théâtre, télévision, danse, expositions, et toute expression artistique comportant des images inaccessibles à un public déficient visuel sans aide extérieure.

En **2014**, l'Association Valentin Haüy a audiodescrit **43 films** (18 pour le cinéma, et 25 films numérisés) sur 130 projets réalisés. Un bémol cependant : en 2014, **seule une quarantaine de salles** proposait régulièrement des séances en audiodescription !

A la différence des sociétés qui proposent des prestations d'audiodescription dans un but marchand, l'Association Valentin Haüy s'investit avec Audiovision pour que les professionnels de l'audiovisuel (diffuseurs, producteurs, réalisateurs, distributeurs), le monde politique, le grand public, les aveugles et malvoyants intègrent le concept, militent en sa faveur et le développent.



### La charte de l'audiodescription : Un gage de qualité

À l'association Valentin Haüy, les audiodescripteurs travaillent en tandem, chacun d'eux se chargeant de la moitié du film, puis ils se relisent l'un l'autre. Il leur arrive de prendre en charge la lecture de l'audiodescription, à une ou deux voix, homme et femme, selon les cas, le choix artistique ou le thème du film.

Il existe une charte de l'audiodescription qui précise que :

« Deux voix de comédiens, une femme et un homme, sont préconisées. Elles sont utilisées pour les changements de lieux et de temps, voire pour des sous-titres. Dans le cas d'une voix-off dans l'œuvre originale, il peut être préférable de n'utiliser qu'une seule voix, du sexe opposé à la voix-off. La voix doit être adaptée à l'émotion de la scène et au rythme de l'action, mais doit néanmoins garder une certaine neutralité afin que l'enregistrement par un comédien trop présent n'entre pas en concurrence avec le comédien du film. Pour le mixage, l'audiodescription doit être parfaitement audible, mais ne doit en aucun cas être placée en avant du film. »

## Comment accéder à l'audiodescription ?



### À la télévision

Grâce à la TNT, la diffusion de programmes en audiovision est facilitée puisque le canal de réception est celui de la 2<sup>ème</sup> langue. Il suffit donc d'appuyer sur le bouton « langues » de la télécommande du téléviseur, du décodeur TNT ou du boîtier ADSL et de choisir généralement la sélection « langue allemande ».



### Au cinéma

Les nouveaux équipements numériques des salles de cinéma permettent de diffuser l'AD (audiodescription) lorsqu'elle est sur la piste 8 d'une copie DCP de film. Il suffit d'ajouter au matériel de projection un émetteur HF ou Infrarouge et un certain nombre de casques récepteurs.

Pour certains festivals, il est aussi possible de projeter un film à partir d'une cassette vidéo Beta qui possède quatre canaux audio, et d'utiliser deux des canaux pour enregistrer et diffuser l'audiodescription en même temps que la version son originale.

La description est diffusée dans la salle grâce à des casques audio infrarouge ou HF.

L'Association Valentin Haüy a par ailleurs développé un système souple et léger, dérivé de celui qu'elle a utilisé à plusieurs reprises au Festival de Cannes. Ce système, qui peut être installé en moins d'une demi-heure (en parallèle d'une installation 35mm), permet d'équiper rapidement une salle de cinéma.



### Au théâtre

La description est diffusée dans la salle grâce à des casques audio équipés d'un système de réception infrarouge ou HF, comme au cinéma. La description peut être enregistrée ou interprétée en direct.

Lorsqu'elle est enregistrée, un technicien envoie les phrases de description à des moments préétablis.

La description en direct permet au descripteur d'évoluer en fonction du rythme du spectacle, une pièce de théâtre n'étant jamais exactement semblable d'un soir à l'autre.



### Sur DVD et Blu-Ray

La description est enregistrée en studio puis mixée avec le son du film. La piste son contenant la description est incluse dans le menu son du DVD par l'éditeur. Il est également possible de réaliser des menus parlants.

Certains des films de Pathé, Gaumont, Europa Corp, TF1 vidéos et Wild Side Vidéo, proposent désormais l'audiodescription.

La Médiathèque Valentin Haüy propose des DVD audiodécrits que l'on peut emprunter sur place ou par correspondance (catalogue en ligne).

<http://www.avh.asso.fr/mediatheque/mediatheque.php>



### Les expositions

Les expositions sont décrites grâce à des audioguides. Ils peuvent être utilisés pour donner une description des œuvres et une description de la salle d'exposition afin de permettre aux personnes aveugles de se déplacer en liaison avec des signalisations tactiles.

## La parole à Jean-Marc Plumauzille, audiodescripteur à l'association Valentin Haüy

### **1/ Pouvez-vous nous parler de votre métier d'audiodescripteur ?**

*C'est un métier que j'exerce pour ma part depuis plus de 20 ans. Autant dire que je l'ai vu naître, évoluer, s'affiner pour mieux répondre à la demande du premier public concerné, celui des non ou malvoyants. Apprendre à mieux et moins dire, apprendre à laisser toute sa place à la bande-son. Des évidences aujourd'hui, mais qui ont dû être découvertes par ceux et celles qui ont « essuyé les plâtres ». Un métier à la croisée de plusieurs chemins. On n'est pas forcément un amoureux du cinéma, mais on doit avoir une culture de l'image, une culture tout court et aussi – avant tout – un français solide, un plaisir de manier la langue. Puisque c'est le texte lu qui va devoir en quelque sorte pallier l'absence visuelle pour « recréer » un film et que l'écriture se doit souvent d'être inventive.*

### **2/ Quelle méthode avez-vous pour audio-décrire un film ? Est-elle la même pour tous les films ?**

*Oui en ce qui me concerne. Je rentre directement dans le film, sans préparation et sans recherches documentaires, tout comme un voyant qui irait au cinéma. Écouter attentivement la bande-son pour se faire une idée de toutes les infos que véhiculent déjà les dialogues, les bruits, les musiques. Regarder attentivement le film pour définir quels sont les éléments visuels essentiels à la bonne compréhension de l'intrigue. Comprendre le film et ses ressorts dramatiques pour éviter de dévoiler trop tôt des éléments. Et se mettre à écrire, minute après minute. Tout relire plusieurs fois à voix haute, sans et avec l'image ; relire le texte de son collègue (puisque'on travaille toujours à 2, indispensable pour éviter des erreurs et contre-sens), puis tout relire encore en commun dans une sorte de « filage ».*

### **3/ Certains films sont-ils plus faciles à audio-décrire que d'autres ?**

*Oui. Ceux où les dialogues délivrent tellement d'infos qu'on n'a rien à commenter... puisque tout est dit. Certaines séries judiciaires qui reposent plus sur des raisonnements que sur des actions et où là aussi les personnages expliquent tellement que nos commentaires sont superflus.*

## La loi de 2005 sur l'accessibilité, plus de 10 ans après, où en est-on ?

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances stipulait que **les chaînes de télévision** réalisant une **audience moyenne supérieure à 2,5 %** de l'audience totale, se devaient d'assurer à l'horizon 2015 l'adaptation à destination des personnes aveugles et malvoyantes de la **totalité des programmes de télévision diffusés**, à l'exception des messages publicitaires.

Aujourd'hui, l'objectif n'est pas atteint puisque la majorité des salles de cinéma en France ne proposent pas régulièrement de séances en audiodescription et que, sauf quelques exceptions, les chaînes de télévision proposent moins de 100 programmes par an en audiodescription.

Toutefois, la **systématisation en France de la numérisation** devrait permettre de **généraliser ce concept**, que ce soit sur grand ou petit écran, car la technique est plus simple et l'accès plus aisé pour les téléspectateurs déficients visuels.

Saluons aussi la volonté de **certains producteurs et cinéastes** qui demandent dorénavant systématiquement l'**audiodescription** de leurs films à l'instar du parrain du Festival Audiovision 2015, **Luc Besson**.

## Cadre légal de l'audiodescription

L'usage de l'audiodescription est encadré par [la loi du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication](#), modifiée par la [loi du 5 mars 2009](#) relative à la communication audiovisuelle et au nouveau service public de la télévision : 5° ter de l'article 28 (services de télévision diffusés par voie hertzienne terrestre), le paragraphe I de l'article 33-1 (autres services de télévision), article 53 (chaînes du service public).

### Les obligations prévues par la loi

La loi dispose que les services de télévision diffusés en mode numérique dont l'audience moyenne annuelle dépasse 2,5 % de l'audience totale des services de télévision (pour les chaînes publiques, ce dispositif est précisé par le contrat d'objectifs et de moyens) doivent proposer des programmes qui, par des dispositifs adaptés et en particulier aux heures de grande écoute, sont accessibles aux personnes aveugles ou malvoyantes.

### La mise en œuvre des obligations

Le CSA a signé, en décembre 2008, une [charte de l'audiodescription](#) dont l'objectif est de constituer un cadre de référence pour les professionnels, avec des règles très complètes de qualité et de déontologie nécessaires pour garantir un résultat qui satisfasse les créateurs et les utilisateurs.

France Télévisions a mis en place un service d'audiodescription dès la fin de l'année 2009 pour ses programmes nationaux les plus emblématiques. Le contrat d'objectifs et de moyens prévoit qu'un programme audiodécrit devait être disponible, en 2012, chaque jour sur une des chaînes du service public.

Au cours de l'année 2010, le Conseil a organisé des auditions des chaînes de télévision et des associations de personnes aveugles ou malvoyantes avant de proposer des dispositions conventionnelles aux éditeurs concernés. À la suite de ces auditions, le Conseil a négocié avec les principales chaînes privées (TF1, M6, Canal+ et TMC) des avenants à leur convention en matière d'audiodescription.

Lors du conventionnement, fin 2012, des six nouvelles chaînes de la TNT, le Conseil a prévu des obligations d'audiodescription, alors même que l'audience de ces chaînes n'était pas connue et qu'il n'existait donc pas d'obligation législative.



## **EN SAVOIR PLUS SUR L'ASSOCIATION VALENTIN HAÜY**

### **Qui sommes-nous ?**

L'association Valentin Haüy a été fondée en 1889 et reconnue d'utilité publique en 1891. Aujourd'hui, elle s'appuie sur près de 120 implantations locales et sur plus de 3 300 bénévoles pour poursuivre son but : être au plus près des personnes aveugles ou malvoyantes afin de les aider à sortir de leur isolement et à retrouver une vie active et autonome.

Les fonds confiés à l'association Valentin Haüy, issus de la générosité de nos donateurs, sont gérés en toute rigueur et transparence. Les comptes sont vérifiés et certifiés par un Commissaire aux Comptes, et consultables sur le site de l'association.

L'association Valentin Haüy est membre fondateur du Comité de la Charte du don en confiance et agréée par cet organisme de contrôle des associations et des fondations faisant appel à la générosité du public.

### **Association Valentin Haüy et audiodescription**

L'audiodescription, appelée « Audiovision » lorsqu'elle est réalisée par l'association Valentin Haüy, permet aux non-voyants et aux malvoyants de suivre et comprendre un programme (film, spectacle...) sans voir les images.

L'association Valentin Haüy, à l'origine de l'audiodescription en France, est un interlocuteur incontournable dans ce domaine. Depuis 1989 elle a travaillé avec plus de 10 000 spectateurs déficients visuels afin d'établir les bases de l'audiodescription. Elle intervient le plus souvent dans :

- l'adaptation de films ou de documentaires (pour la télévision ou le cinéma)
- la retranscription de spectacles vivants
- l'adaptation de films d'entreprises
- des expositions

Après plus de 25 ans d'activité, l'association Valentin Haüy propose aujourd'hui **un catalogue de plus de 500 films audiodécrits sortis de ses studios.**

La technique de l'Audiovision a atteint aujourd'hui un haut niveau de qualité, mais la diffusion du procédé reste encore confidentielle en France. De plus, l'information du public non et malvoyant sur les films audiodécrits, les DVD disponibles, les programmes de télévision en audiodescription, est rare et dispersée. L'association Valentin Haüy met tout en œuvre pour remédier à cette situation.

### **Près de 200 programmes sont audiodécrits chaque année par l'association Valentin Haüy**

Nos clients sont : Arte, TF1, France Télévision Vidéo, TF1 Vidéo, TSR, Fondation Orange, MK2, Wilde Side Video, Seven7, la Cité des Sciences et de l'Industrie, le Futuroscope, le Puy du Fou, EDF...

#### **Patrick Saonit**

Service audiovision de l'association Valentin Haüy

Tél. : 01 44 49 27 27

Email : [p.saonit@avh.asso.fr](mailto:p.saonit@avh.asso.fr)

**CONTACTS PRESSE :**

Émilie Lèbre  
[e.lebre@avh.asso.fr](mailto:e.lebre@avh.asso.fr)

Marion Charbonnier  
[m.charbonnier@avh.asso.fr](mailto:m.charbonnier@avh.asso.fr)

Etienne Pousse  
[e.pousse@avh.asso.fr](mailto:e.pousse@avh.asso.fr)



**01 44 49 27 29**



[www.facebook.com/AssociationValentinHauy](http://www.facebook.com/AssociationValentinHauy)



[twitter.com/ValentinHauy](https://twitter.com/ValentinHauy)



[www.youtube.com/user/AssoValentinHauy](http://www.youtube.com/user/AssoValentinHauy)

5 rue Duroc

75343 PARIS CEDEX 07

Tél. 01 44 49 27 27

Fax 01 44 49 27 10

Valentin  
**HAÛY**

Avec les aveugles et les malvoyants

Agir pour l'autonomie

[www.avh.asso.fr](http://www.avh.asso.fr)

